

325
La riposte du FMI
aux attentats
terroristes

326
Réunions du CMFI
et du Comité du
développement

327
Le G-7 combat
le financement
du terrorisme

328
G-7 : plan d'action

329
ONU : lutte anti-
terrorisme

331
James Boughton : le
FMI de 1979 à 1989

333
Guide du FMI

334
Réformes de la
fonction publique

336
Perspectives :
la révolution
informatique

338
Grenade : nouveaux
défis économiques

Lire aussi . . .

329
Utilisation des
ressources du FMI

330
Principaux taux
du FMI

335
Accords du FMI

337
Publications récentes

340
Sur le site du FMI

Réunions du CMFI,
du Comité du
développement les 17
et 18 novembre à
Ottawa (voir page 326)

Face aux faiblesses de l'économie mondiale . . .

Horst Köhler esquisse une stratégie de riposte après les attentats du 11 septembre

« Il faut une riposte internationale concertée pour pallier les faiblesses de l'économie mondiale et faire face aux risques qui pèsent sur l'avenir », a déclaré Horst Köhler, Directeur général du FMI, le 5 octobre, ajoutant que « le FMI, ses 183 pays membres et la communauté internationale dans son ensemble devront adopter des politiques saines pour éviter que le ralentissement de l'activité ne perdure et se donner les moyens d'affronter une contraction prolongée et plus profonde en limitant les perturbations et les épreuves qui en découleraient ». Voici quelques extraits de sa déclaration.

Dans l'immédiat, les politiques économiques devront s'inscrire dans un environnement caractérisé par une incertitude sans précédent. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la détérioration actuelle des conditions économiques soit d'assez courte durée et que la reprise s'amorce au premier semestre 2002, ceci, au vu de l'amélioration des paramètres économiques fondamentaux, des dispositions prises pour ajuster les politiques et de la marge d'ajuste-

ment qui subsiste. Mais il ne faut pas non plus négliger les risques d'aggravation, qui entraîneraient un fléchissement plus prononcé de la croissance et des difficultés financières accrues dans de nombreux pays.

Perspectives et risques

Malgré l'incertitude, le ralentissement de

l'activité semble à certains égards plus prononcé que prévu dans nombre de pays membres du FMI. Avant les attentats du 11 septembre, l'économie mondiale montrait déjà des signes de faiblesse avec un ralentissement général dans toutes les grandes régions du monde ... comme le précisent les dernières *Perspectives de l'économie mondiale* [voir *Bulletin du FMI*, 15 octobre, page 309].

Les attentats auront une incidence sur l'activité aux États-Unis et ailleurs. La situation des marchés émergents et des pays en développement n'en sera que plus difficile, avec un accès moins aisé aux marchés financiers internationaux et une baisse plus marquée de la demande et des cours de leurs produits de base. En outre, les impératifs de sécurité entraînent une augmentation du coût du transport aérien, une baisse de la fréquentation touristique et le renchérissement du coût de transport du fret. Enfin, cette situation pourrait provoquer d'amples mouvements des prix pétroliers à la hausse ou à la baisse.

Les risques de détérioration de la situation économique et financière mondiale sont grands et nous devons l'avoir à l'esprit en prenant les décisions qui s'imposent pour la période à venir. (voir page suivante)



Horst Köhler : «... Il faut une riposte internationale concertée pour pallier les faiblesses de l'économie mondiale et faire face aux risques qui pèsent sur l'avenir.»

La communauté internationale mobilisée face au terrorisme

Ce numéro comporte plusieurs articles sur les mesures qui sont prises de manière concertée par les gouvernements et les organisations internationales pour contrer le terrorisme. Horst Köhler, Directeur général du FMI, a en effet lancé le 5 octobre, un appel en vue d'une riposte coordonnée de la communauté internationale face au ralentissement actuel de l'activité économique et aux risques qu'il fait peser à terme sur l'évolution de l'économie mondiale. Le 6 octobre, les représentants du G-7 réunis à Washington se déclaraient prêts à remonter les filières de financement du terrorisme pour y mettre fin (page 327) et publient un Plan d'action pour contrer le financement du terrorisme (page 328). Des mesures de même nature ont été prises aux Nations Unies où le Conseil de sécurité a adopté une importante résolution contre le terrorisme demandant à tous ses États membres de prévenir et réprimer tout acte de terrorisme, et de bloquer toutes les filières de financement des terroristes. Pour sa part, l'Assemblée générale pourfend, dans une résolution adoptée début octobre, la menace que fait peser le terrorisme international en prenant l'engagement de l'éradiquer (page 329).

(suite de la première page) **Rôle du FMI**

Le FMI a les outils et la souplesse nécessaires pour réagir à une défaillance de l'économie mondiale. Dans le cadre général de la mission de surveillance et de la politique de prêt, le FMI peut prendre certaines mesures concrètes. Nous suivons la situation de près et nous entretenons des rapports interactifs avec les pays membres. J'encourage tous les pays à recadrer leur politique à la lumière des récents événements et à se rapprocher du FMI au plus tôt, pour en examiner les incidences sur leur politique économique. La riposte du FMI sera adaptée à la situation de chaque pays et à la nature des problèmes qui lui sont propres. Si les instruments et la politique financière dont il dispose paraissent adéquats, le FMI se tient néanmoins prêt à les ajuster si besoin est.

- *Les économies avancées* ont un rôle clé à jouer pour que les politiques macroéconomiques et financières permettent un retour rapide à la croissance et à la stabilité financière. La politique monétaire des États-Unis et de la plupart des grandes économies a été considérablement assouplie, et les effets devraient se faire ressentir davantage dans les prochains mois. Au Japon, des mesures monétaires décisives peuvent encore être prises et le rétablissement de la confiance exigera à l'évidence des mesures volontaristes de restructuration du secteur des banques et des entreprises. Dans la zone euro, il conviendrait de laisser librement jouer les mécanismes automatiques de stabilisation. La politique monétaire doit rester vigilante et, au besoin, exploiter la marge d'assouplissement qui subsiste. En outre, la confiance des consommateurs et des investisseurs devrait être stimulée par les mesures structurelles destinées à exploiter tout le potentiel de croissance.

Réunions du CMFI et du Comité du développement les 17 et 18 novembre à Ottawa

Après avoir consulté leur Conseil d'administration respectif ainsi que MM. Brown et Sinha, qui président respectivement le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement, MM. Köhler et Wolfensohn, Directeur général du FMI et Président de la Banque mondiale, ont annoncé le 17 octobre, qu'ils se réjouissent «d'accepter la proposition de M. Paul Martin, Ministre des finances du Canada, invitant le CMFI et le Comité du développement à se réunir à Ottawa les 17 et 18 novembre».

Ils ont aussi déclaré que «ces rencontres permettront aux ministres des finances et aux gouverneurs de banque centrale de tous les pays de débattre de questions importantes pour le FMI et la Banque mondiale, comme les perspectives qui s'offrent à l'économie mondiale après les événements tragiques du 11 septembre et leur impact sur les pauvres en particulier, les travaux en cours pour renforcer la stabilité du système financier international et les préparatifs en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le financement du développement».

Le texte intégral de la note d'information n° 01/103 est disponible sur le site www.imf.org.

- *Les économies émergentes* sont exposées à des chocs du côté de leur compte courant comme de leur compte de capital et d'opérations financières, et l'évolution de flux financiers est l'un de leurs principaux facteurs de vulnérabilité. Des politiques économiques saines seront de rigueur, y compris de prompts ajustements en cas de besoin. Pour sa part, le FMI ne peut qu'inciter les pays qui en remplissent les conditions à envisager : des lignes de crédit préventives pour se prémunir en cas d'effets de contagion par les marchés de capitaux; de nouveaux programmes dans le cadre de la facilité de réserve supplémentaire et/ou d'accords de confirmation; et pour les pays qui ont un programme en cours, à envisager d'augmenter ou de réaménager leur niveau d'accès lorsque le cadre de politique économique et financière est robuste et adapté à la nouvelle donne.

- *Les économies des pays en développement* sont exposées à des chocs sur leur compte courant, induits par le fléchissement des cours des produits de base et de la demande de leurs exportations de biens et de services. Le FMI est prêt à aider ces pays à élaborer une riposte appropriée.

- *Les pays à faible revenu* sont exposés à des chocs semblables à ceux d'autres pays en développement. Si la riposte peut être la même en termes d'ajustement, elle diffère quant aux financements complémentaires. Le FMI serait prêt à fournir des ressources concessionnelles supplémentaires dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) lorsqu'un programme triennal est en place ou prévu à brève échéance. Pour les pays membres qui ne sont pas en mesure d'engager un programme triennal, des accords de confirmation seraient envisageables. Nous pourrions aussi encourager les pays à rechercher des compléments de ressources concessionnelles auprès d'autres donateurs officiels et à agir en concertation avec les créanciers pour favoriser une riposte positive et coordonnée, y compris par une assistance dans le cadre de l'initiative PPTE.

De manière générale, les instruments financiers et les politiques actuelles du FMI semblent appropriés aux besoins des pays membres. Les appels aux ressources du FMI seront certes fonction de l'ampleur du ralentissement et du degré d'accès aux marchés des pays émergents, mais le FMI a les moyens de réagir à l'évolution de la situation.

L'évolution récente souligne néanmoins combien il est urgent de boucler le financement de la FRPC intérimaire pour permettre au FMI de continuer à aider les pays à faible revenu à des conditions appropriées. Si la demande est supérieure aux projections initiales qui étaient soumises à de fortes contraintes, il faudra mobiliser des ressources supplémentaires au compte de bonification et de prêts de la FRPC ou accélérer la FRPC intérimaire, aux dépens de ses opérations à long terme. Nous devrions éviter en définitive

que cela n'entrave à court terme notre soutien aux pays membres à faible revenu.

Riposte mondiale

La riposte du FMI devrait s'inscrire dans le cadre d'un effort concerté de la communauté internationale, avec :

- Les *banques multilatérales de développement*, dont la participation sera déterminante en raison de leur maîtrise des aspects sectoriels, du besoin éventuel dans certains pays, de financements complémentaires pour des projets ou programmes, ou de concours budgétaires. Je me suis donc mis en rapport avec les présidents de la Banque mondiale et de quatre banques régionales de développement pour mettre en place une action coordonnée.

- Les *agences de crédit à l'exportation* qui devront jouer leur rôle pour la continuité du financement du commerce.

- Le *Club de Paris* qui pourrait être appelé à la rescousse pour les besoins de financement extérieur de certains pays membres par le ré-échelonnement des obligations envers les créanciers officiels.

- La *remise en activité des marchés internationaux de capitaux privés* sera un facteur clé du redressement. Le Groupe consultatif pour les marchés de capitaux qui doit se réunir à nouveau

à la mi-octobre est un relais important avec le secteur privé.

- Pour renforcer la confiance, le *lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales* sera déterminant. Il importe tout autant de conserver l'élan des diverses initiatives des pays industrialisés visant à ouvrir l'accès de leurs marchés aux pays les moins avancés.

- La stricte application des initiatives de portée internationale visant à lutter contre le *blanchiment de capitaux* doit être appuyée avec fermeté. Dans la même optique que d'autres institutions, le FMI continue de renforcer son rôle dans cette lutte. Depuis les attentats terroristes, le FMI a créé une cellule de crise dirigée par l'un des directeurs généraux adjoints pour étudier d'urgence la contribution que le FMI peut apporter à la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Il importe que la communauté internationale se rassemble pour guider cette réflexion face à la détérioration de la situation économique mondiale. Je souscris donc à la convocation d'une réunion du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement [voir page 326]. ■

Le texte intégral de la note d'information n° 01/98 est disponible sur le site www.imf.org.

Groupe des Sept . . .

Les grands argentiers du G-7 dévoilent un plan de lutte contre le terrorisme

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G-7, réunis à Washington le 6 octobre, ont examiné les mesures prises à l'échelle internationale pour paralyser le financement du terrorisme ainsi que l'incidence des attentats terroristes du 11 septembre sur l'économie mondiale. Outre la déclaration publiée à l'issue de cette journée de réunion, les ministres et les gouverneurs ont rendu public un plan d'action pour contrer le financement du terrorisme (voir page 328).

Ils se déclarent «unis par un engagement commun de retracer et d'intercepter les avoirs des terroristes ainsi que de poursuivre les particuliers et les pays soupçonnés de financer les terroristes». «Nous mettrons en application les sanctions décidées par les Nations Unies dans le but de bloquer les avoirs des terroristes. Cela nous encourage de constater qu'un très grand nombre de pays ont déjà joint leurs efforts à la lutte décisive menée à l'échelle internationale contre le financement du terrorisme. Nous apprécions leurs efforts. Nous nous réjouissons de la décision du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux de tenir une séance plénière extraordinaire à Washington les 29 et 30 octobre 2001 dans le but d'élargir son mandat à la lutte contre le financement du terrorisme».



Les grands argentiers du G-7 (de gauche à droite) Laurent Fabius (France), Hans Eichel (Allemagne), Paul O'Neill (États-Unis), Paul Martin (Canada), Giulio Tremonti (Italie), Masajuro Shiokawa (Japon) et Gordon Brown (Royaume-Uni) le 6 octobre à Washington sur les marches du Département du Trésor.

S'agissant de l'incidence économique des attentats du 11 septembre, les ministres et les gouverneurs signalent qu'«il faudra probablement attendre plus longtemps avant d'enregistrer de nouveau une croissance»,

ajoutant que «même si certaines incertitudes à court terme persistent, nous avons des raisons de demeurer confiants en l'avenir. Nous sommes résolus à prendre les mesures qui s'imposent pour stimuler la croissance économique et préserver la santé de nos marchés financiers. Nous continuerons de surveiller de près les marchés de change et de collaborer comme il convient».

En ce qui concerne les perspectives qui s'offrent aux économies de marché émergentes et aux pays en développement, les ministres et les gouverneurs notent que celles-ci devront composer avec le climat d'incertitude créé par les attentats du 11 septembre, tandis que les pays les plus pauvres pourraient en souffrir. Ils s'engagent toutefois à prendre les mesures qui s'imposent pour en atténuer les répercussions. Ils invitent aussi les pays qui ont subi le contrecoup des récents événements à instaurer les conditions propices à une croissance économique vigoureuse et à la stabilité des flux de capitaux en indiquant que «les institutions financières internationales sont prêtes à les aider».

«L'intégration économique accrue à l'échelle mondiale se traduit par des avantages importants. L'amélioration du niveau de vie et la réduction de la pauvreté passent par l'augmentation de la productivité et du taux

de croissance potentielle de l'économie. Nous y parviendrons en faisant la promotion du libre-échange et de la réforme réglementaire par des marchés financiers renforcés et davantage d'initiatives axées sur l'éducation.»

Constatant qu'une intégration économique plus poussée exige le renforcement de la coopération internationale à l'appui d'une saine gestion publique et d'institutions robustes, les responsables du G-7 déclarent qu'ils «continueront de prendre les mesures appropriées relativement aux bouleversements associés aux ajustements économiques et veilleront à ce que tous puissent tirer avantage de l'intégration, grâce notamment à des mesures d'aide au développement, ciblées et coordonnées avec soin, la mise en œuvre efficace de l'initiative d'aide aux pays pauvres très endettés et des stratégies de réduction de la pauvreté».

Ils se réjouissent de la croissance soutenue de l'économie russe, des progrès réalisés en matière de réforme et de l'adoption d'un nouvel arsenal législatif de lutte contre le blanchiment de capitaux. ■

Le texte intégral de la déclaration des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept est disponible sur le site www.fin.gc.ca/activity/G7/g7102001f.html.

Groupe des Sept : plan d'action

Voici quelques extraits du Plan d'action pour contrer le financement du terrorisme publié le 6 octobre. Le texte intégral est disponible sur le site www.fin.gc.ca/activity/G7/g7102001f.html.

Nous, les ministres des finances du Groupe des Sept, avons dressé un plan d'action intégré et exhaustif dans le but de bloquer les avoirs des terroristes et de leurs associés. Nous prenons l'engagement de collaborer afin d'obtenir des résultats tangibles dans la lutte contre le fléau du terrorisme.

La mise en œuvre rigoureuse de sanctions internationales est essentielle si l'on veut tarir les sources de financement du terrorisme. Nous mettons en application les résolutions 1333 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui exhortent tous les États à geler les fonds et les avoirs financiers, non seulement du terroriste Oussama ben Laden et de ses associés, mais également de tous les autres terroristes du globe. Chacun de nos pays ratifiera dès que possible la Convention des Nations Unies pour la répression du financement du terrorisme. Également, à l'échelle nationale, nous envisagerons la prise de mesures complémentaires, et nous partagerons au besoin les listes de terroristes que nous aurons établies, de manière que nos efforts portent sur l'ensemble du réseau de financement du terrorisme.

Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) devrait jouer un rôle vital dans la lutte contre le financement du terrorisme. À sa séance plénière extraordinaire à Washington, le GAFI devrait diriger son attention sur les mesures visant à juguler le financement du terrorisme, par exemple :

- élaborer des recommandations spéciales et réviser les 40 recommandations qu'il a déjà formulées, de manière à tenir compte de la nécessité de lutter contre le financement du terrorisme, notamment par une transparence accrue;
- fournir une orientation spéciale aux institutions financières sur les pratiques reliées au financement du terrorisme,

qui justifient la prise de mesures de la part des institutions concernées;

- définir des critères servant à déterminer quels pays facilitent le financement du terrorisme, puis recommander des mesures aptes à favoriser la coopération de ces pays.

Un meilleur partage de l'information entre services de renseignements financiers (SRF) est essentiel pour arrêter le flux des ressources destinées aux organisations terroristes et à leurs associés. Nous demandons instamment à tous les pays de se doter de SRF opérationnels sans plus tarder.

Les organismes de surveillance et de réglementation du secteur financier de toute la planète devront redoubler d'efforts pour renforcer leur secteur financier et empêcher les terroristes de l'exploiter à de mauvaises fins. Nous nous réjouissons de l'orientation offerte par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au sujet de l'identification des clients dans le but d'empêcher l'exploitation indue du système financier international par les terroristes, et nous demandons avec instance que cette orientation soit incorporée aux mesures internes de protection des banques. Nous demandons avec instance au FMI, en étroite relation avec le Forum sur la stabilité financière [créé par le G-7 afin de promouvoir la stabilité financière internationale par l'échange d'informations et la coopération internationale en matière de contrôle et de surveillance du système financier], d'intensifier ses travaux visant à évaluer l'à-propos des activités de surveillance des centres financiers extraterritoriaux et de fournir toute l'aide technique nécessaire en vue d'accroître leur intégrité.

Nous demandons à tous les gouvernements de nous épauler en empêchant les terroristes d'avoir accès aux ressources dont ils ont besoin pour perpétrer leurs actes odieux.

Les Nations Unies en ordre de bataille contre le terrorisme international

Les Nations Unies ont adopté une douzaine de conventions et protocoles sur le terrorisme international. La première a été signée en 1963 et la plus récente en 1999. À la suite des attentats terroristes du 11 septembre, le Secrétaire général a invité les États membres à faire de la signature et de la ratification de tous les traités et protocoles des Nations Unies sur le terrorisme international leur « priorité absolue » en les exhortant à dégager un accord sur la convention internationale pour la répression des actes de terrorisme, actuellement en discussion.

Gel des fonds alimentant le terrorisme

Le Conseil de sécurité a adopté, le 28 septembre 2001, une importante résolution (1373) qui condamne le terrorisme et par laquelle les 189 États membres de l'ONU s'engagent formellement à rechercher et à poursuivre les terroristes ainsi qu'à confisquer tous les fonds qui les alimentent. La résolution prône le gel de tous les avoirs financiers de ceux qui commettent, tentent de commettre ou facilitent des actes terroristes. Les États membres doivent s'abstenir d'apporter quelque forme d'appui que ce soit aux entités ou personnes impliquées dans des actes de terrorisme et interdire à leurs nationaux ou à toute personne se trouvant sur leur territoire de mettre des fonds ou tout autre service à la disposition des terroristes.

Les États membres doivent aussi traduire en justice toute personne qui a pris part à, ou financé des actes de terrorisme et veiller à ériger ces actes en crime graves passibles de sanctions appropriées. Ils doivent en outre se prêter mutuellement assistance lors des enquêtes criminelles et autres procédures portant sur le financement ou l'appui d'actes terroristes.

Le Conseil note avec préoccupation les liens étroits existant entre le terrorisme international et la criminalité transnationale organisée, le trafic de drogue, le blanchiment de capitaux et le transfert illégal de matières nucléaires, chimiques, biologiques et autres, présentant un danger mortel. Il y a lieu d'intensifier concomitamment la coordination des efforts accomplis aux échelons national, sous-régional, régional et international pour renforcer la riposte mondiale.

Enfin, le Conseil a décidé de créer un Comité (organe subsidiaire de 15 membres) pour suivre l'application de la résolution avec l'aide des experts voulus et demandé à tous les États membres de faire rapport au Comité, 90 jours au plus tard après la date d'adoption de la résolution, sur les mesures prises pour y donner suite. Le Comité doit présenter un programme de travail dans un délai de 30 au plus après cette date et réfléchir à l'appui dont il aura besoin en consultation avec le Secrétaire général. Il sera présidé par Sir Jeremy Greenstock, représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU.

Mesure de lutte contre le terrorisme

Au terme d'une semaine de discussion (du 1^{er} au 5 octobre), l'Assemblée générale des Nations Unies a fermement condamné la menace que fait peser le terrorisme sur le monde tout en s'engageant à prendre des dispositions précises et décisives pour l'éradiquer. Prenant la parole devant l'Assemblée, Rudolph Giuliani, Maire de New York, a affirmé que l'heure n'est plus à de vagues études ou directives, mais qu'il est temps que l'ONU assume pleinement son rôle de garant de la paix dans le monde, en sanctionnant tout pays qui soutient ou tolère le terrorisme. Le Secrétaire général a souligné que le terrorisme ne peut être vaincu que si la communauté internationale se mobilise et s'unit pour le combattre, précisant que les Nations Unies sont le creuset idéal pour ce faire.

Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de définir le terrorisme pour mieux le combattre. D'autres ont préconisé l'adoption de critères objectifs pour permettre à la communauté internationale de mieux cerner et combattre le terrorisme.

De nombreux intervenants ont appelé à une application intégrale des conventions anti-terrorisme des Nations Unies en vigueur ainsi qu'à l'adoption d'un nouvel arsenal juridique pour lutter contre ce fléau. La communauté internationale doit œuvrer pour l'adoption universelle et l'application intégrale des textes en vigueur et redoubler d'efforts pour conclure les discussions sur le projet de convention pour la répression du terrorisme.

Pour l'avenir

Les modalités de coordination des travaux des Nations Unies et d'autres institutions restent encore à préciser, afin que les instruments, nouveaux ou existant, de lutte contre le terrorisme en général et son financement en particulier soient totalement efficaces. Le plan d'action du G-7 (voir page 328), qui prévoit l'application de la

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	En septembre 2001	Janvier–septembre 2001	Janvier–septembre 2000
Compte des ressources générales	9.426,13	21.306,70	2.842,27
Accords de confirmation	8.795,25	20.564,70	1.819,00
FRS	7.498,23	12.662,31	0,00
Accords élargis de crédit	630,88	742,00	1.023,27
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	46,84	495,12	335,36
Total	9.472,97	21.801,82	3.177,63

FRS = facilité de réserve supplémentaire
 MFC = mécanisme de financement compensatoire
 FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
 Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

résolution 1373 du Conseil de sécurité et la ratification de la Convention des Nations Unies pour la répression du financement du terrorisme, constitue un pas dans la bonne direction. La révision prévue des 40 recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) de l'OCDE devrait contribuer à rendre le cadre juridique international plus opérationnel.

Enfin, la collaboration envisagée entre le FMI et le Forum sur la stabilité financière pour évaluer le degré d'adéquation du contrôle des centres financiers offshore et fournir une assistance technique en vue du renforcement de leur intégrité devrait permettre d'éliminer les vides juridiques actuels et de consolider les progrès futurs dans ce domaine. ■

Axel Palmason
Bureau du FMI aux Nations Unies

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

Accords du FMI au 30 septembre

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Brésil ¹	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	8.468,82
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Équateur	19 avr. 2000	31 déc. 2001	226,73	75,58
Gabon	23 oct. 2000	22 avr. 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Nigéria	4 août 2000	31 oct. 2001	788,94	788,94
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Pérou	12 mars 2001	11 mars 2002	128,00	128,00
Serbie/Monténégro	11 juin 2001	31 mars 2002	200,00	100,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie ¹	22 déc. 1999	21 déc. 2002	15.038,40	5.702,36
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
Total			46.289,37	23.153,72
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	2.477,20
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	60,89
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	29 nov. 2000	28 nov. 2003	24,12	22,97
Ukraine	4 sept. 1998	15 août 2002	1.919,95	726,95
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2001	72,90	26,40
Total			8.068,95	5.600,51
Accords FRPC				
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	72,40
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	16,16
Bolivie	18 sept. 1998	7 juin 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	16,76
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	25,07
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	79,58
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	13,63
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	86,90	52,14
Gambie	29 juin 1998	31 déc. 2001	20,61	3,44
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	90,00
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	228,80	105,17
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	64,60
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	17,50
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	29 nov. 2000	17 déc. 2003	10,34	8,61
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	1 ^{er} mars 2004	79,43	68,08
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	21,74
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	18,21
Moldova	15 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	33,60
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2002	148,96	33,64
Niger	14 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	42,28
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 janv. 2002	49,44	24,96
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	27,17
Rwanda	24 juin 1998	31 janv. 2002	71,40	19,04
São Tomé-et-Príncipe	28 avr. 2000	28 avr. 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2002	107,01	28,54
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	84,00
Tadjikistan	24 juin 1998	24 déc. 2001	100,30	22,02
Tanzanie	31 mars 2000	3 avr. 2003	135,00	75,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	42,00	20,80
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	248,60
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2001	264,75	94,75
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	199,51
Total			3.513,36	2.075,86
Grand total			57.871,68	30.830,09

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

La maturation du FMI, rouage essentiel du système financier international

L'histoire du FMI entre 1979 et 1989 a été marquée par des mutations profondes de l'économie mondiale et du rôle du FMI dans le nouvel ordre international. Dans son ouvrage *Silent Revolution: The International Monetary Fund, 1979–1989 — quatrième d'une série qui retrace l'histoire du FMI — James Boughton se penche sur l'évolution politique et économique de ces dix années mouvementées. L'auteur qui est actuellement Sous-Directeur du Département de l'élaboration et de la revue des politiques a occupé les fonctions d'historien du FMI de 1992 à 2000 après avoir été Conseiller au Département des études. M. Boughton s'est entretenu récemment avec la rédaction du Bulletin du FMI.*



James Boughton : «En prenant deux instantanés, l'un en 1979 et l'autre en 1989, on se rend compte que le monde a considérablement changé.»

BULLETIN DU FMI : *La première question qui vient à l'esprit en regardant le titre de votre ouvrage est : pourquoi la Révolution silencieuse?*

M. BOUGHTON : L'idée m'est venue d'un discours de Michel Camdessus, prononcé en 1989, dans lequel il affirmait qu'à son avis une révolution silencieuse avait lieu dans les pays en développement; il voulait dire par là que l'un après l'autre, les pays en développement s'efforçaient de reformuler leur politique économique pour la rendre compatible avec les règles du marché, s'intégrer au marché mondial, atténuer l'emprise de l'État sur le développement et permettre l'épanouissement de l'initiative privée. C'est ce qu'il appelait la «révolution silencieuse» parce que pour tout observateur non avisé, il ne se passait rien de très spectaculaire, alors qu'il s'agissait d'une métamorphose complète de l'économie mondiale et des pays concernés. Observant la période sur laquelle porte mon livre, je me suis demandé à quel point le monde avait changé? En prenant deux instantanés, l'un en 1979 et l'autre en 1989, on se rend compte que le monde a considérablement changé. Le Mexique en est la parfaite illustration. Si l'on compare les propos des dirigeants mexicains à la fin des années 70 et au début des années 80 sur la manière dont l'économie du pays devait être gérée et le discours qu'ils tenaient en 1989, c'est le jour et la nuit.

BULLETIN DU FMI : *Après l'effondrement du système de Bretton Woods au début des années 70, nombre d'observateurs avaient prédit la fin du FMI. Mais votre livre dépeint plutôt une période très active et parfois controversée de son histoire. Quelles sont les forces qui ont entraîné une intervention accrue du FMI dans l'économie mondiale?*

M. BOUGHTON : J'ai très vite réalisé en faisant mes recherches que 1982 avait été un tournant plus décisif pour le FMI que 1973. En se penchant sur les 55 années d'existence du FMI, la plupart des observateurs pensent que 1973 a été le grand tournant.

Jusque-là, le rôle du FMI se bornait à suivre le fonctionnement du système de parités fixes; après cette date, la mission a dérivé vers un nouveau rôle. Mais il n'en a pas été ainsi en réalité. Le FMI a bien sûr été amené à s'impliquer de manière plus active et plus décisive dans l'économie mondiale à partir de 1973, au sens que le monde était devenu moins stable. N'oublions pas les chocs pétroliers du début et de la fin des années 70, tous ces taux de change flottants, contraignant les pays à se doter de leur propre politique de change. Le monde avait besoin d'une balise pour guider sa marche dans un contexte de croissance rapide et d'instabilité accrue.

En 1982, toutes les forces sont entrées en action au même moment. Tout d'un coup, nombre de pays étaient confrontés à une série de problèmes graves, ce qui a engendré la crise de la dette. Il fallait d'urgence une institution capable d'intervenir pour sortir de cette crise et trouver des solutions aux problèmes posés. Il s'est avéré que le FMI était cette institution-là.

BULLETIN DU FMI : *Depuis 1979, aucun pays industrialisé n'a emprunté de ressources au FMI dont les prêts sont maintenant entièrement consacrés aux pays en développement. Quel effet a eu ce changement de politique sur l'institution et sur son fonctionnement? Le FMI devrait-il être plus impliqué dans les réformes structurelles et les prêts à long terme?*

M. BOUGHTON : Il est évident que le mode de sollicitation des ressources du FMI a changé du tout au tout. À la fin des années 70, le FMI accordait encore des prêts au Royaume-Uni et à l'Italie, mais il devenait évident qu'il aurait à se concentrer à l'avenir, sur les pays en développement. Mais la croissance accélérée des marchés internationaux de capitaux privés, amorcée au milieu des années 70 et qui a pris de l'essor au cours des années 80 et 90, permettait aux pays industrialisés de ne pas recourir aux financements

du FMI. Ceci a en fait renforcé et non amoindri l'influence du FMI sur l'économie mondiale, du fait que les ressources qu'il utilisait à des fins de stabilisation à court terme dans ces pays industrialisés pouvaient être désormais consacrées à la satisfaction des besoins des pays en développement, qui se sont révélés colossaux.

Contrairement aux pays industrialisés, les pays en développement avaient besoin de ces ressources pour des périodes plus longues et pour résoudre des problèmes structurels plus profonds. Un débat s'est du reste engagé sur le fait de savoir si le FMI devait ou non s'associer à des opérations de longue haleine. La réponse était à l'évidence oui, parce qu'il n'était plus possible de distinguer les besoins de financement à court terme des besoins à long terme. Les pays qui avaient de graves difficultés de balance des paiements étaient précisément ceux qui souffraient de déséquilibres structurels, et il fallait bien une institution capable de coordonner ces deux volets. On ne peut plus affirmer que les prêts à long terme relèvent de la Banque mondiale, tandis que les financements à court terme sont du ressort du FMI, parce qu'il s'agit du même problème. Le FMI et la Banque mondiale doivent donc coordonner leur action.

***BULLETIN DU FMI :** Vous abordez la surveillance du FMI vis-à-vis des pays industrialisés, qui reste controversée. Le débat risque-t-il de se poursuivre?*

M. BOUGHTON : Je pense que oui. Il est évident que pour le moment la question est reléguée au second plan de l'actualité, mais il importe que le FMI conserve sa capacité d'analyse et de conseil vis-à-vis des grands pays industrialisés pour rester l'institution financière internationale de référence.

Il est intéressant de noter que dans les années 80, alors que les observateurs considéraient que le FMI s'écartait des pays industrialisés, il consacrait en réalité une bonne partie de son énergie à maintenir le dialogue avec les grands pays industrialisés et à les conseiller. En fait durant cette décennie, le FMI a adressé de manière constante, claire et explicite un message que les États-Unis se sont appliqués à ignorer : suivre plus attentivement le déficit budgétaire. Les États-Unis ne pouvaient plus faire comme si le triplement de leur dette publique en quelques années n'aurait pas de graves répercussions sur le reste du monde et en définitive sur l'économie américaine elle-même.

Vers la fin des années 80, les États-Unis avaient modifié complètement leur politique budgétaire, s'efforçant de ramener l'endettement public dans les proportions que préconisait le FMI. L'influence directe du FMI sur la maîtrise de ce déficit est un tout autre débat, mais le fait d'avoir constamment signalé la gravité de la situation au gouvernement américain a sans doute renforcé la crédibilité du FMI.

***BULLETIN DU FMI :** Au cours des années 80, les flux de capitaux privés se sont considérablement accrus, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Leur évolution a-t-elle réduit l'importance du FMI en tant que source de financements officiels?*

M. BOUGHTON : Bien au contraire. La croissance des capitaux privés a été bénéfique à un certain nombre de pays, mais pour un temps seulement, dans la plupart des cas, ou alors, un pays en bénéficiait une année puis un autre pays, l'année suivante, etc. Il y a eu des entrées massives de capitaux privés sur les marchés émergents au début des années 90, mais quand les difficultés sont apparues au milieu de la décennie, les capitaux se sont simplement volatilisés. Les pays qui pensaient pouvoir compter sur les marchés de capitaux privés se sont rendus compte qu'il leur arriverait parfois de recourir aux financements officiels et que le FMI était l'institution appropriée.

***BULLETIN DU FMI :** Le FMI est très engagé dans l'assistance aux pays les plus pauvres. À votre avis, quels ont été les progrès dans ce domaine depuis le début des années 80?*

M. BOUGHTON : Il s'agit assurément de l'aspect le plus controversé de l'action du FMI. Mais il est aussi évident que le processus de mobilisation de financements stables et à long terme pour le développement serait impossible si le FMI n'y était étroitement impliqué, parce que le FMI est la seule institution capable d'imposer une conditionnalité sur les politiques mises en œuvre. Il est le pivot du processus.

Que ce soit la bonne solution à long terme est une autre question. Est-il préférable qu'une, et non plusieurs institutions, soit chargée de coordonner ce financement et de fixer la bonne marche à suivre? Je crois que personne n'a encore la réponse à cette interrogation. Il est vrai que durant les années 80, le FMI a réalisé des progrès énormes dans la mise au point d'une stratégie rationnelle d'aide aux pays à faible revenu; on peut citer à cet égard la création de la facilité d'ajustement structurel puis de la facilité d'ajustement structurel renforcée et les progrès constants réalisés du milieu des années 80 à la fin des années 90. Mais je pense que des progrès notables doivent encore intervenir pour créer un mécanisme efficace de financement du développement des pays à faible revenu.

***BULLETIN DU FMI :** Quelles conclusions tirez-vous de vos travaux sur l'histoire du FMI et qu'est-ce qui vous a particulièrement surpris dans vos recherches?*

M. BOUGHTON : La principale conclusion — et la plus mesurée à mon sens — est que les marchés et les institutions ont une destinée commune au sens où nous devons élaborer des solutions compatibles avec le fonctionnement des marchés et qui doivent dans le même temps être guidées par les institutions. Il faut une main visible et une invisible. Je pense que telle est la conclusion qui se dégage, que l'on regarde l'issue de la crise de la dette ou le financement des pays à faible revenu.

Au moment où je rédigeais mon livre, j'avais conscience que toutes mes sources seraient accessibles à toute personne intéressée.

James Boughton

Ma grande surprise fut de constater qu'en définitive les années 80 ont été aux antipodes de l'idée que j'en avais au début de mes recherches en 1992. Je pensais écrire sur le dernier épisode où les interventions du FMI consistaient surtout à accorder des financements à ses pays membres pour remédier à des difficultés de balance des paiements. Le paysage des années 90 devait être totalement bouleversé, avec l'effondrement de l'Union soviétique et l'implication du FMI dans la transition des pays du bloc de l'Est de l'économie planifiée à l'économie de marché.

Sur le point d'achever la rédaction de l'ouvrage en 1998, il m'est apparu évident que les années 80 avaient été le point de départ de l'engagement du FMI dans un rôle très actif et de premier plan, dans les économies de marché émergentes durant les années 90 et que le rôle du FMI au Mexique en 1995 et en Thaïlande, en Indonésie et en Corée en 1997 et 1998 avait été rendu possible par son intervention préalable aux côtés des économies en transition durant les années 80. En devenant le pivot de l'élaboration des stratégies de sortie de la crise de la dette des années 80, le FMI s'était positionné pour aider les pays à affronter les difficultés des années 90. Ainsi, toute la dynamique avait changé entre le début et la fin de la rédaction de mon ouvrage.

BULLETIN DU FMI : Quelle différence de style et de contenu voyez-vous entre votre livre et les précédentes études historiques sur le FMI? À l'heure de la transparence, nul doute que vous avez disposé d'éléments d'information auxquels les historiens qui vous ont précédé n'ont pas eu accès?

M. BOUGHTON : Le FMI est très différent de ce qu'il était au moment où les précédents travaux historiques ont été publiés. Le premier ouvrage est paru dans les années 60 et l'ouvrage qui a précédé celui-ci a été publié au début des années 80. La transparence du FMI est beaucoup plus grande. Mes prédécesseurs ont eu pleinement accès aux archives du FMI, mais ils étaient bien les seuls. Au moment où je rédigeais mon livre, j'avais conscience que toutes mes sources seraient accessibles à toute personne intéressée. J'y ai donc ajouté beaucoup de notes renvoyant à des documents internes au FMI; quiconque veut avoir plus de précisions peut s'y reporter.

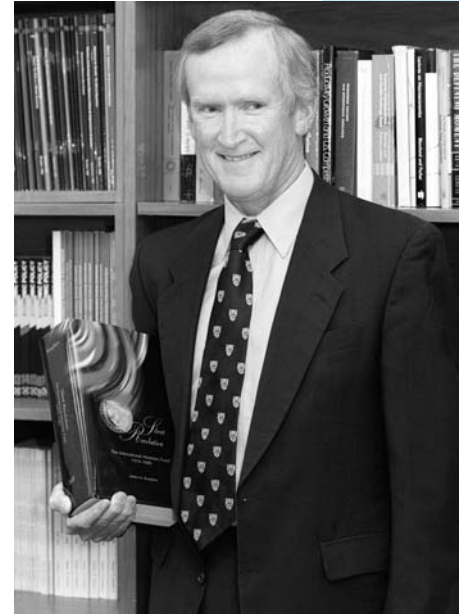
Ceci dit, je me suis efforcé de faire davantage un historique de l'économie mondiale des années 80 que celui du FMI proprement dit. Durant les années 80, le FMI a traité de questions de politique autant que d'économie; plusieurs des pays les plus durement touchés par la crise de la dette étaient aussi de jeunes démocraties succédant à des dictatures militaires. L'Argentine et le Brésil en sont la parfaite illustration. Ces pays s'employaient à asseoir des institutions démocratiques et se trouvaient dans le même temps aux prises avec de graves difficultés

économiques. Le FMI devait tenir compte de toutes ces considérations et ne pouvait donc ignorer les aspects politiques en traitant avec des pays comme le Soudan, l'ex-Zaïre, la Sierra Leone et le Libéria. Tous ces pays étaient pris dans un enchevêtrement de problèmes politiques et économiques que le FMI devait démêler. Cet ouvrage est plus un travail d'économie politique que de théorie économique.

BULLETIN DU FMI : Quel champ couvrira la prochaine tranche de l'histoire du FMI?

M. BOUGHTON : Si la décennie 80 a été édifiante pour le FMI, on peut dire des années 90 qu'elles ont été encore plus mouvementées et plus édifiantes encore. En pensant à toutes les phases décisives des années 90 — l'importance géopolitique de la Russie et la somme de travail que le FMI y a entrepris, les crises financières, la mondialisation — l'histoire de la décennie 1990 sera fascinante à relater. ■

Le livre intitulé *Silent Revolution: The International Monetary Fund, 1979–1989*, préparé par James M. Boughton, est disponible au prix de 75 dollars auprès du Service des publications du FMI. Voir page 337 pour le commander.



James Boughton : «Cet ouvrage est plus un travail d'économie politique que de théorie économique.»

Publication du Guide du FMI

La dernière édition du guide du FMI intitulé *Qu'est-ce que le Fonds monétaire international?* vient de paraître. Il s'agit d'une mise à jour de la brochure qui présente succinctement le FMI, son historique, ses buts, sa structure et ses interventions. La nouvelle brochure comporte des sections sur la raison d'être du FMI, l'origine de ses ressources et la manière dont les décisions y sont prises. Ce document en couleurs présente en outre un aperçu général des principaux aspects de la mission du FMI — le suivi régulier des politiques économiques des pays membres (la fonction de «surveillance»), les prêts aux pays en difficulté qui entreprennent des réformes — et les constants efforts déployés pour renforcer le système financier international, prévenir les crises et lutter contre la pauvreté dans les pays à faible revenu.

Cette brochure peut être obtenue gratuitement sur demande adressée au Service des publications du FMI. Voir page 337 pour plus de précisions. Le texte intégral de la brochure est disponible sur le site www.imf.org.



Le dialogue FMI–Banque conditionne la réussite des réformes de la fonction publique



Teresa Ter-Minassian

Comment améliorer l'efficacité des réformes de la fonction publique dans les programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale, notamment dans les pays à faible revenu? Le Département des finances publiques du FMI et le groupe en charge du secteur public du Réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique de la Banque mondiale ont organisé un atelier sur ce thème le 6 septembre afin de dégager un consensus. Il s'agissait du deuxième atelier thématique organisé dans le cadre du renforcement de la concertation entre les deux institutions sur les programmes-pays et la rationalisation de la conditionnalité. Le premier atelier avait porté sur la privatisation des entreprises publiques (voir *Bulletin du FMI*, 10 septembre 2001, page 283).

Ouvrant les travaux, M^{me} Teresa Ter-Minassian, Directrice du Département des finances publiques, a signalé que la réforme de la fonction publique avait eu des résultats limités. D'après les conclusions de l'évaluation des programmes appuyés par la facilité d'ajustement structurel et la facilité d'ajustement structurel renforcée de 1985 à 1995, la masse salariale s'est contractée dans un premier temps, mais l'accent n'a pas été assez mis sur le renforcement des institutions, ce qui n'a pas permis une compression durable des effectifs et des salaires. Cheryl Gray, Directrice du groupe en charge du secteur public de la Banque mondiale a souligné que la réforme de la fonction publique est essentielle à l'amélioration de la gouvernance et à la lutte contre la pauvreté, et qu'une collaboration plus étroite FMI–Banque sera de nature à concilier les objectifs parfois antagoniques de discipline budgétaire à court terme et les réformes structurelles de longue haleine.

Enjeux des réformes de la fonction publique

La première séance de travail a porté sur la raison d'être des réformes. Elles ont pour but de faire en sorte que le versement des salaires et des pensions de retraite n'entraîne pas de déséquilibres budgétaires et que les incitations données aux fonctionnaires contribuent à l'efficacité du service public et à la bonne gouvernance. Sanjeev Gupta (FMI, Département des finances publiques) estime qu'en général les programmes appuyés par le FMI ont privilégié le versement des salaires et des pensions de retraite pour assurer la stabilité et la viabilité macroéconomiques. C'est aussi le cas des programmes financés par la Banque mondiale. Cette démarche présente l'inconvénient d'ignorer les objectifs structurels et de ne pas fixer de priorité à moyen terme. Mike Stevens (Banque mondiale, Région Afrique) signale qu'il n'existe pas de modèle de réformes parce que l'enchaînement des mesures doit être adapté à chaque pays.

Les participants ont généralement souligné la nécessité de mieux comprendre l'environnement poli-

tique dans lequel s'inscrivent les réformes. Barbara Nunberg (Banque mondiale, Région Asie de l'Est) note que, dans bien des cas, les gouvernements n'ont pas été en mesure de résister aux pressions à la revalorisation des salaires ou de proposer des emplois à titre de dispositif de protection sociale pour certaines couches de la population. Yasuhiko Matsuda (Banque mondiale, Région Amérique latine–Caraïbe) et Amit Mukherjee (Banque mondiale, Région Europe–Asie centrale) signalent que l'opinion prend souvent fait et cause pour les fonctionnaires sous-payés et s'oppose aux réformes. Cyrille Briançon (FMI, Département Afrique) fait remarquer que des syndicats puissants peuvent freiner toute modification des salaires et des relations sociales. De même, le faible degré d'«internalisation» des réformes a retardé la mise en œuvre des mesures et a donc nui à leur efficacité.

Réformes de la fonction publique vues par le FMI et la Banque

La deuxième séance de travail présidée par Ke-young Chu (Directeur adjoint du Département des finances publiques) a porté sur les réformes entreprises dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque. Décrivant le temps qu'il faut pour que ces réformes portent leurs fruits, Brian Levy (Banque mondiale, Région Afrique) a donné l'exemple de la Tanzanie dont les récents succès résultent d'actions engagées il y a dix ans.

Valérie Mercer-Blackman (FMI, Département Hémisphère occidental) signale que le calendrier des réformes est crucial dans certains programmes appuyés par le FMI. Les participants reconnaissent que des discordances sont parfois apparues dans le calendrier et l'enchaînement des réformes parrainées par la Banque et par le FMI qui s'expliquent, en partie, par les différences de portée chronologique des programmes concernés. Dans certains cas, l'impératif de réduction des dépenses publiques a été en contradiction avec les réformes structurelles de longue haleine comme le desserrement des salaires et l'amélioration des barèmes de traitement. Si le problème n'est pas résolu, des divergences stratégiques peuvent réapparaître sous forme d'écarts chronologiques entre les interventions des deux institutions.

Les participants sont d'avis qu'il conviendrait de poser des balises dans le cadre d'un schéma à moyen terme pour évaluer tous les aspects des réformes de la fonction publique; ils ont souligné l'importance d'un dialogue prompt et fréquent entre les deux institutions. Insistant sur le fait que les volets macroéconomiques et structurels des réformes sont indissociables, Ke-young Chu préconise une collaboration plus étroite entre les deux institutions,



Cheryl Gray



Sanjeev Gupta



Barbara Nunberg

au vu notamment de l'étendue des compétences dont dispose la Banque mondiale dans ce domaine.

Conditionnalité

S'agissant de la conditionnalité, certains participants s'interrogent sur la nécessité pour le FMI d'imposer des conditions en matière de réforme de la fonction publique. Ils soutiennent que, dans certains cas, la masse salariale peut constituer le problème budgétaire majeur et exiger que le FMI prévoit des conditions pour veiller à la mise en œuvre effective des réformes. Selon Barbara Nunberg, le fait que le FMI prévoit des conditions pour résoudre des problèmes budgétaires à court terme peut ouvrir des perspectives de réforme à plus long terme et être capital pour réaliser un consensus. Partant des antécédents de réformes de la fonction publique, les participants estiment indispensable qu'à l'avenir la conditionnalité liée à ces réformes soit plus sélective et mieux ciblée, la Banque prenant l'initiative quant à la conditionnalité structurelle. Les participants estiment qu'il faut veiller à la cohérence des réformes pour que la conditionnalité FMI-Banque donne les meilleurs résultats.

Vers un consensus

Présidant la dernière séance de travail, Sanjeev Gupta a demandé aux participants dans quelle mesure les réformes de la fonction publique pouvaient être intégrées au processus d'élaboration des DSRP, ne serait-ce que pour les pays à faible revenu. Claudia Costin (Banque mondiale, Région Amérique latine-Caraïbe) a insisté sur la nécessité d'associer d'emblée toutes les parties prenantes, d'adopter une démarche ouverte et de recourir à des données de haute qualité sur l'emploi et les salaires dans la formulation de la stratégie de réforme. Pour que la stratégie porte ses fruits, l'enchaînement des étapes doit être adapté à la situation de chaque pays. Nick Manning (Banque mondiale, groupe en charge du secteur public) souligne le besoin de disposer de données sur la structure des

salaires par secteur d'activité, qui pourraient servir à l'élaboration de différents scénarios de réforme. Les participants ont également évoqué le cas des pays où les données disponibles ont contribué à cerner les besoins de réforme et à convaincre la population de son intérêt.

Récapitulatif et conclusions

Les avis concordent sur plusieurs points clés. En premier lieu, les participants sont d'avis que les services du du FMI et de la Banque devraient engager le dialogue dès le démarrage des réformes de la fonction publique dans le cadre des programmes soutenus par les deux institutions et en exposer clairement les objectifs. Deuxièmement, les travaux ont fait ressortir que les objectifs macroéconomiques immédiats et les visées à plus long terme — les réformes structurelles — doivent s'inscrire dans un cadre budgétaire à moyen terme auquel serait intégrée l'incidence budgétaire des réformes. Troisièmement, la reconnaissance explicite des enjeux politiques des réformes est essentielle. Quatrièmement, il convient d'utiliser la conditionnalité avec doigté. Conformément à la notion de «chef de file», il reviendrait normalement à la Banque mondiale de prendre les devants sur les réformes structurelles à moyen terme et l'élaboration de la conditionnalité. Cinquièmement, une discussion sans équivoque de la chronologie des actions à mener doit avoir lieu entre le FMI, la Banque et le gouvernement, avant que les mesures clés comme le recensement des fonctionnaires, les audits fonctionnels, les programmes de compression d'effectifs ou la monétisation et la consolidation des indemnités ne soient décidées. Sixièmement, la prise en main par le pays est essentielle au succès des réformes de la fonction publique. Un premier pas dans ce sens consisterait à associer les parties prenantes et à étudier avec elles, l'incidence qu'aurait en terme d'apports publics et donc de charge pour le budget de l'État, l'absence de réformes. Dans les pays à faible revenu, cette discussion pourrait se dérouler dans le cadre du processus d'élaboration des DSRP. Enfin, il convient de redoubler d'efforts pour déterminer les données fondamentales à rassembler à l'appui des réformes de la fonction publique et des divers scénarios.

Pour tirer parti des travaux de l'atelier, Teresa Ter-Minassian et Cheryl Gray sont tombées d'accord pour que le FMI et la Banque identifient un groupe-pilote de pays sur lesquels les deux institutions renforceraient leur collaboration en matière de réformes de la fonction publique. ■

Calvin McDonald, Juan Pablo Cordoba, Gabriela Inchauste
FMI, Département des finances publiques

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 325–26 et 331–35; Paul J. Richards (AFP), page 327.



Cyrille Briançon



Ke-young Chu



Claudia Costin

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
15 octobre	2,60	2,60	3,06
22 octobre	2,56	2,56	3,01

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2001.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à : www.imf.org/external/fin.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Retombées à long terme de la révolution informatique pour l'économie mondiale

Outre l'analyse semestrielle de l'évolution et des politiques économiques dans le monde, les *Perspectives de l'économie mondiale* que publie le FMI portent aussi sur des sujets qui revêtent une importance ou un intérêt particuliers. La dernière livraison des *Perspectives* (octobre 2001) examine en détail la révolution informatique. S'il est vrai que les récents événements (voir *Bulletin du FMI*, 15 octobre, page 309) ont éclipsé les autres thèmes d'actualité, cette révolution

n'en reste pas moins un élément majeur de l'évolution de l'économie mondiale qui touche tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

Si l'on peut s'attendre à ce que les achats de produits informatiques (qui englobent dans les *Perspectives*, «les ordinateurs, les logiciels informatiques et les équipements de télécommunication») restent faibles dans l'immédiat, le temps que le surinvestissement des dernières années s'estompe, les retombées positives pour l'économie mondiale devraient se perpétuer, voire s'accroître.

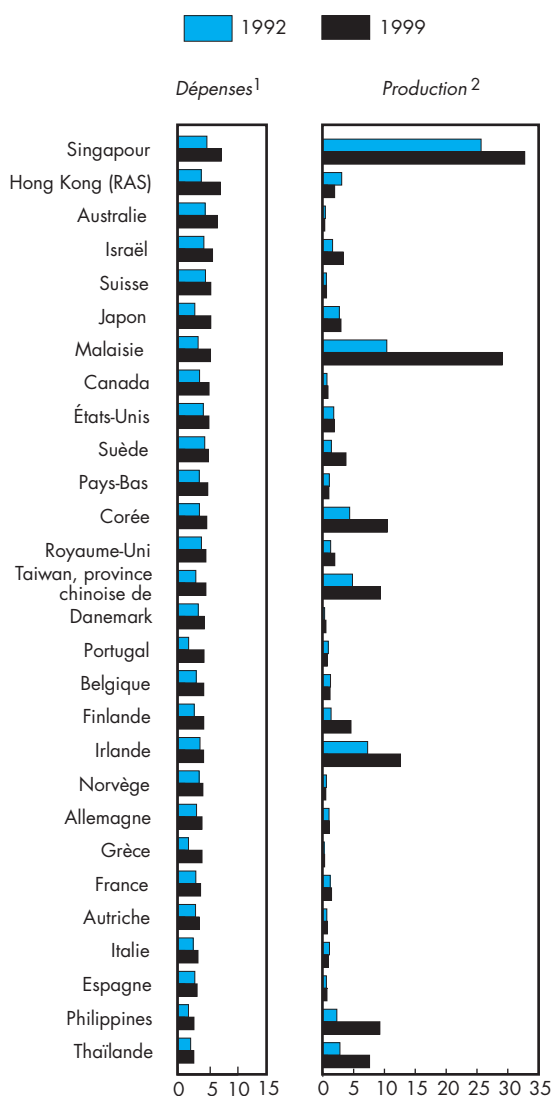
La révolution informatique a pour une large part suivi le même schéma que les précédentes avancées technologiques majeures avec une phase initiale de flambée et de retombée des cours des actions des entreprises innovantes ainsi que des achats de produits incorporant les nouvelles technologies. Elle se distingue cependant par le fait que la production est mondialisée, ce qui a renforcé les liens réels et financiers entre les pays. L'expansion rapide de la production signifie que les variations de la demande mondiale, dictées essentiellement par les pays avancés qui utilisent les technologies de l'information, ont une incidence considérable sur les exportations des pays qui les produisent. Si les chocs positifs de la demande ont contribué à stimuler la production en 1999 et 2000, le marasme actuel pèse lourdement sur les pays producteurs.

Les gains obtenus jusqu'à présent proviennent surtout de la chute des prix relatifs des semi-conducteurs et des ordinateurs, et ce sont principalement les utilisateurs qui en profitent. Il est établi que la hausse de la PGF dans la production technologique et l'intensification du capital technologique ont induit une accélération de la productivité du travail dans certains pays et il est probable que, dans les années à venir, les activités économiques de divers pays seront de plus en plus réorganisées pour tirer parti des technologies de l'information, d'où des gains supplémentaires. La chute des prix relatifs a aussi entraîné une augmentation sensible du surplus du consommateur dans les pays utilisateurs de technologies de l'information. À court terme, en dépit de la diffusion relativement rapide de la technologie dans le monde entier, la révolution informatique profitera probablement plus aux pays avancés qu'aux pays en développement. À long terme, la répartition des gains de bien-être dépendra plus des caractéristiques propres à chaque pays que des niveaux relatifs de revenu.

Les réformes structurelles devraient permettre de généraliser l'utilisation des outils informatiques et d'en renforcer l'efficacité. Les incertitudes quant à l'ampleur exacte et à la durée probable de l'accélération de la productivité signifient que les décideurs

Dépenses et production de technologies de l'information (TI)

(En pourcentage du PIB)



¹ Matériel et logiciels informatiques et matériel de communication.

² Composants électroniques actifs, matériel informatique et matériel de communication.

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2001.

doivent privilégier les variables observables telles que l'inflation effective et tout un ensemble d'indicateurs capables de signaler une amorce d'inflation, par rapport aux variables à propos desquelles l'incertitude a grandi, comme l'écart de production. ■

Les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2001 sont en vente au prix de 42 dollars (35 dollars pour les universitaires et les étudiants) auprès du Service des publications du FMI. Pour commander voir ci-dessous.

Publications récentes

Books (Ouvrages)

Silent Revolution: The International Monetary Fund, 1979–1989, James M. Boughton (75 \$)
(voir page 331)

World Economic and Financial Surveys (Études économiques et financières)

Perspectives de l'économie mondiale 2001 (42 \$; pour les universitaires et les étudiants 35 \$) (voir page 336)

Working Papers (Documents de travail, 10 \$)

- 01/113: *The New Basel Capital Accord: The Devil Is in the (Calibration) Details*, Paul H. Kupiec
- 01/127: *Public Spending on Health Care and the Poor*, Sanjeev Gupta, Marijn Verhoeven, and Erwin H. Tiongson
- 01/128: *Migration, Human Capital, and Poverty in a Dual-Economy of a Developing Country*, Paul R. Masson
- 01/131: *Policies and Prospects in Japan and the Implications for the Asia-Pacific Region*, Timothy Callen and Warwick J. McKibbin
- 01/132: *Statistical Treatment of Accrual of Interest on Debt Securities*, John Joice and Chris Wright
- 01/133: *Returns to Human Capital and Investment in New Technology*, Martin D. Kaufman, Steven V. Dunaway, and Rodolfo Luzio
- 01/134: *Pure Contagion and Investors Shifting Risk Appetite: Analytical Issues and Empirical Evidence*, Manmohan S. Kumar and Avinash Persaud
- 01/135: *Macroeconomic Policies and Poverty Reduction: Stylized Facts and an Overview of Research*, Paul A. Cashin, Paolo Mauro, Catherine A. Pattillo, and Ratna Sahay
- 01/136: *Rationing Rules and Outcomes: The Experience of Singapore's Vehicle Quota System*, Ling Hui Tan
- 01/137: *International Financial Contagion and the IMF: A Theoretical Framework*, Peter Clark and Haizhou Huang
- 01/138: *Bank Reform and Bank Efficiency in Pakistan*, Daniel C. Hardy and Emilia Bonaccorsi di Patti
- 01/140: *A Model of Exchange Rate Regime Choice in the Transitional Economies of Central and Eastern Europe*, Ratna Sahay
- 01/141: *Financial Sector Evolution in the Central European Economies: Challenges in Supporting Macroeconomic Stability and Sustainable Growth*, Dora M. Iakova and Nancy L. Wagner
- 01/142: *IMF Conditionality and Country Ownership of Programs*, Mohsin S. Khan and Sunil Sharma

- 01/143: *Reserve Adequacy in Emerging Market Economies*, J. Onno de Beaufort Wijnholds and Arend Kapteyn
- 01/144: *Debt Relief Under the HIPC Initiative: Context and Outlook for Debt Sustainability and Resource Flow*, Lisandro Abrego and Doris C. Ross
- 01/145: *Fiscal Rules: Useful Policy Framework or Unnecessary Ornament?* George Kopits
- 01/146: *Real Convergence to EU Income Levels: Central Europe from 1990 to the Long Term*, Peter Doyle, Louis Kuijs, and Guorong Jiang
- 01/147: *Asset Securitization and Structured Financing: Future Prospects and Challenges for Emerging Market Countries*, Lakshman Alles
- 01/148: *What Does South Africa's Pattern of Trade Say About Its Labor Market?* Trevor Alleyne and Arvind Subramanian
- 01/149: *Implementation of Monetary Policy and the Central Bank's Balance Sheet*, Andrea Schaechter
- 01/151: *Monetary Policy with a Touch of Basel*, Ralph Chami and Thomas F. Cosimano
- 01/152: *Characterizing Exchange Rate Regimes in Post-Crisis East Asia*, Taimur Baig
- 01/154: *From Crisis to Recovery in Korea: Strategy, Achievements, and Lessons*, Ajai Chopra, Kenneth Kang, Meral Karasulu, Hong Liang, Henry Ma, and Anthony Richards
- 01/155: *Why Has the Euro Been So Weak?* Guy Meredith

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 \$)

- 01/167: Tonga: Statistical Appendix
- 01/168: Côte d'Ivoire: 2001 Article IV Consultation
- 01/170: Nicaragua: Statistical Appendix
- 01/171: Nicaragua: 2001 Article IV Consultation
- 01/172: Nepal: 2001 Article IV Consultation
- 01/173: Nepal: Recent Economic Developments
- 01/174: Cape Verde: 2001 Article IV Consultation
- 01/175: Cape Verde: Statistical Appendix
- 01/176: Federal Republic of Yugoslavia: First Review Under the Stand-By Arrangement
- 01/177: Singapore: Selected Issues
- 01/178: Pakistan: Third Review Under the Stand-By Arrangement
- 01/179: Republic of Mozambique: Poverty Reduction and Growth Facility, Staff Report
- 01/180: South Africa: Report on Observance of Standards and Codes
- 01/181: India: Recent Economic Developments and Selected Issues
- 01/182: Mongolia: Staff Report on Request for PRGF



Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

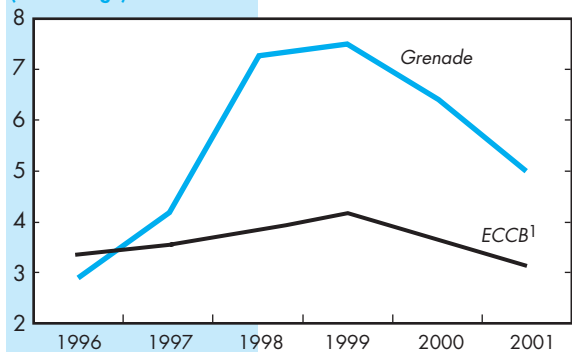
La Grenade face au défi de la gestion économique d'un petit État insulaire

Sur les trois ou quatre dernières années, la Grenade, État membre du CARICOM (Caribbean Community) et de l'Eastern Caribbean Currency Union

(ECCU) est le pays du CARICOM dont la croissance a été la plus rapide (voir graphique ci-contre). Ces bons résultats sont principalement le fruit d'efforts constants de consolidation de l'économie et de diversification de la base des exportations.

Croissance du PIB réel des pays membres de l'ECCB¹

(Pourcentage)



¹ Les pays membres de l'Eastern Caribbean Central Bank (ECCB) sont : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, la Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Sources : autorités de la Grenade et estimations des services du FMI.

résultats économiques peuvent être reliés aux programmes mis en œuvre par les autorités à partir de 1992 pour rompre les cycles de croissance lente et de déséquilibre budgétaire qui ont marqué une bonne partie des années 80. Ces programmes visaient principalement à accélérer la croissance, abaisser le chômage et réduire la pauvreté par la promotion des investissements privés dans le tourisme et les secteurs non traditionnels, améliorer le réseau routier et les infrastructures, et alléger le secteur public pour le rendre plus

efficace. L'investissement privé devait être stimulé par le régime commun d'incitations budgétaires, surtout pour les industries manufacturières et le tourisme, en place dans les pays membres de l'ECCU, par la simplification du dispositif régissant les investissements et par les réformes visant à réduire les taux et le barème des impôts et à élargir la base d'imposition. La stratégie de promotion de l'investissement privé comprenait la cession des grandes entreprises publiques, y compris des sociétés d'électricité, de télécommunications et des sociétés sucrières, la privatisation des banques publiques et la mise en concession d'activités comme la construction et l'entretien des routes.

La réforme du secteur public visait avant tout à accroître l'épargne budgétaire par la compression des effectifs de la fonction publique, le gel temporaire des salaires et l'avancement en mérite. La Grenade devrait réduire la forte incidence du chômage et de la pauvreté qui a touché un tiers de la population en 1992, en accélérant le rythme de la croissance économique. Les programmes mis en œuvre ont aussi porté sur des mesures spécifiques de lutte contre la pauvreté, notamment par l'augmentation des dépenses visant à satisfaire les besoins essentiels des enfants, des personnes âgées et des handicapés.

Les signes d'amélioration sont apparus à partir du milieu des années 90. La croissance du PIB réel est passée d'une moyenne proche de zéro en 1992-93 à 3 % en 1995-96 puis 7 1/2 % en 1998-99 avant de retomber à 6 1/2 % en 2000. Le chômage est également tombé à 12 % en 2000 tandis que l'inflation a été maintenue à moins de 10 %, essentiellement en raison de la parité fixe avec le dollar EU. La croissance a eu une large assise, le

Évolution économique

Les facteurs à l'origine des récents

Grenade : économie d'un petit État insulaire

La Grenade, archipel de l'Est de la Caraïbe formé de trois petites îles, couvre une superficie de 345 km² pour une population de 102.000 habitants et est membre du Caribbean Community (CARICOM) et de l'Eastern Caribbean Currency Union (ECCU) (voir encadré, page 339). La culture et les exportations de banane, pilier de l'activité économique jusqu'au début des années 90, ont fortement diminué au milieu de la décennie et ont quasiment disparu en 1997, en raison de la faible productivité, de la qualité médiocre du produit et des incertitudes qui pèsent sur l'accès préférentiel au marché de l'Union européenne. L'économie de la Grenade reste très dépendante du tourisme et du commerce des épices. Elle a néanmoins pu amortir les effets de l'effondrement de la filière de la banane, en se redéployant vers les secteurs tels que l'industrie légère, les services financiers offshore et plus récemment, la commercialisation par téléphone et par le réseau Internet.



secteur manufacturier (composants électroniques et industrie du papier surtout), la construction de logements et de l'infrastructure hôtelière ainsi que les services (télécommunications et services financiers) ayant enregistré des avancées notables. Cette situation, conjuguée aux cours élevés des épices exportées, a permis de porter le PIB par habitant de 2.650 dollars EU en 1991 à près de 4.000 dollars EU à la fin 2000 (voir tableau, page 340).

L'une des caractéristiques du redressement a été l'amélioration sensible des résultats budgétaires (voir graphique ci-contre). L'épargne publique, qui a été négative sur la période 1990-94, est passée à 6 % du PIB en 2000, reflétant la vigueur de l'économie, le renforcement des administrations fiscale et douanière et la maîtrise des dépenses publiques, notamment de la masse salariale, ramenée de 13 % du PIB en 1990-94 à 10 % en 2000. L'accroissement de l'épargne budgétaire a permis d'augmenter les dépenses d'équipement (de 7 % du PIB pour 1990-94 à 11 % pour 1998-2000). La majeure partie de ces dépenses a été consacrée à l'amélioration du réseau routier et à la protection des ressources marines. Les autres grands projets ont porté sur la construction de bâtiments publics et d'un stade omnisports, financée par les banques commerciales dans le cadre d'accords de location-vente. Dans le domaine social, ceci a permis d'augmenter les transferts aux petits projets d'aménagement rural tels que routes, dispensaires, adduction d'eau et d'accroître les transferts directs aux populations défavorisées.

Perspectives et enjeux

Comme dans d'autres pays de la région, l'activité économique devrait marquer le pas en 2001, essentiellement en raison des répercussions du ralentissement de l'activité aux États-Unis sur le secteur vital du tourisme, dont les effets ont commencé à se faire ressentir au premier semestre de l'année et ont été exacerbés par les attentats du 11 septembre (le tourisme représente environ 25 % du PIB, 40 % des exportations de biens et de services, 9 % des recettes publiques et environ 15 % des emplois). Il ressort des premières estimations pour 2001-02 que l'effet conjugué de ces chocs devrait entraîner une forte contraction de la croissance et un creusement du déficit budgétaire et du solde extérieur.

En réaction au ralentissement, le gouvernement a amorcé plus tôt cette année, un plan de réduction d'urgence des dépenses, notamment des grands projets financés sur ressources propres et des acquisitions de biens et services. En outre, il importe que des dispositions soient prises pour contenir la masse salariale qui représente près de 50 % des dépenses courantes. Dans le droit fil des récentes décisions prises par les États membres de l'Eastern Caribbean Central Bank (ECCB), le gouvernement a pris des mesures visant à renforcer les recettes publiques par l'élimination progressive de certaines exonérations fiscales par exemple. Ajoutées à son aptitude à capter des financements temporaires en raison de la robustesse des récents résultats budgétaires,

la Grenade devrait être en mesure d'amortir la majeure partie des effets de la crise.

Pour l'avenir, il revient à la Grenade de concilier une politique budgétaire prudente avec des mesures visant à soutenir le taux

de croissance pour réduire le chômage et faire reculer la pauvreté. Il s'agira de faire fond sur les progrès des réformes économiques et de maintenir un climat propice à l'investissement privé et à la création d'emplois.

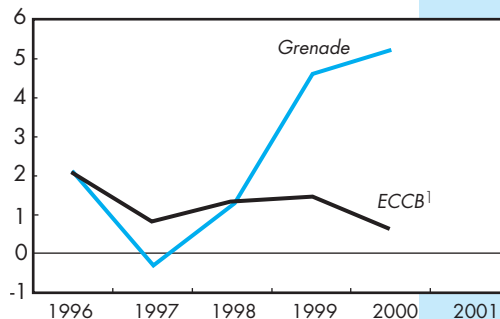
Les perspectives de croissance semblent bien orientées, sur la base de facteurs

tels que les projets de construction touristiques en cours et à l'étude, les projets d'expansion des installations de traitement des épices et d'autres produits agricoles et les perspectives de développement du secteur des télécommunications. Le gouvernement reste par ailleurs confiant quant à la marge de manœuvre qu'il conserve pour assurer la mise en bon ordre du secteur des services financiers offshore par l'intensification des efforts visant à renforcer le cadre de régulation et la lutte contre le blanchiment. Si le redressement de la production de bananes s'amorce à la faveur du programme gouvernemental de modernisation, la filière a peu de chances d'avoir une influence économique déterminante, notamment en raison des incertitudes qui continuent d'entourer l'accès et les cours des marchés à l'exportation.

Le maintien d'une situation budgétaire saine reste crucial pour conserver un taux de croissance adéquat et fournir les ressources nécessaires à la poursuite des travaux d'infrastructure et des programmes sociaux, sans alourdir la charge de la dette. Les orientations de politique budgétaire à l'étude

Solde courant des administrations centrales des pays membres de l'ECCB¹

(En pourcentage du PIB)



¹ Les pays membres de l'Eastern Caribbean Central Bank (ECCB) sont : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, la Dominique, la Grenade, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Sources : autorités de la Grenade et estimations des services du FMI.

Eastern Caribbean Currency Union

En dehors de la Grenade, l'ECCU comprend Anguilla, Antigua-et-Barbuda, la Dominique, Montserrat, Saint Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sainte-Lucie. La monnaie commune, l'Eastern Caribbean dollar, est arrimée au dollar EU au taux de 2,70 dollars EC pour 1 dollar EU depuis juillet 1976. La mise en œuvre des politiques monétaire et de change de l'ECCU est du ressort de l'Eastern Caribbean Central Bank (ECCB).



Ian S. McDonald
 Rédacteur en chef
 Sara Kane · Sheila Meehan
 Elisa Diehl
 Rédactrices
 Philip Torsani
 Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de
 Prakash Loungani

Édition française

Division française
 Services linguistiques

Désiré Ahouanmènou

Traduction

V. Andrianifahanana
 Corrections & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2001, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

en ce moment sont axées sur la réduction des exonérations fiscales dans le cadre d'une démarche régionale concertée, la mise en place d'une TVA ou d'une taxe sur les ventes de portée régionale, la poursuite des efforts visant à réduire les effectifs de la fonction publique et l'élimination du recours aux contrats de location-vente avec des partenaires commerciaux pour financer des projets d'infrastructure, dans le cadre d'une stratégie de renforcement de la gestion de la dette et de réduction

de ces contrats et des paiements d'intérêts. Il semble difficile d'envisager des progrès rapides sur le front fiscal, étant donné que la mise en œuvre des mesures y afférentes suppose un consensus régional, une intense préparation et une assistance technique considérable.

Les résultats économiques de la Grenade depuis le milieu des années 90 et en particulier après l'effondrement de la filière de la banane en 1997 attestent de la capacité du pays à réagir aux chocs. L'aptitude de la Grenade à adapter sa politique aux nouveaux

Grenade : principaux indicateurs économiques

(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	1990-94 (Moyennes)	1995	1996	1997	1998	1999	Est. 2000
Secteur réel							
PIB nominal	3,1	5,4	6,6	6,9	8,2	10,9	8,6
PIB réel	2,4	3,1	2,9	4,2	7,3	7,5	6,4
IPC ¹	2,9	2,1	3,1	0,9	1,2	1,0	3,5
Taux de chômage	...	26,7	17,5	17,0	16,0	14,0	12,0
Finances publiques²							
Recettes et dons	27,2	28,2	28,9	26,9	30,0	28,1	29,8
Dépenses	31,6	28,8	32,7	33,1	33,1	31,6	33,0
Courantes	24,7	23,0	23,0	24,4	23,9	21,4	20,8
En capital	6,9	5,8	9,7	8,7	9,2	10,2	12,2
Solde courant	-0,4	2,2	2,1	-0,3	1,3	4,8	6,0
Solde global	-4,4	0,6	-3,7	-6,2	-3,1	-3,5	-3,2
Secteur extérieur							
Solde extérieur courant ²	-11,6	-9,2	-19,6	-24,9	-23,0	-8,0	-15,6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	-0,7	-2,0	1,8	3,4	-2,2	3,1	5,8

¹Fin de période.

²En pourcentage du PIB.

Sources : autorités de la Grenade et Eastern Caribbean Central Bank.

chocs extérieurs sera fortement mise à l'épreuve par les effets des attentats terroristes aux États-Unis. Dans une situation aussi difficile, le maintien de la stratégie de promotion des investissements, d'une gestion budgétaire saine, de la réforme du secteur public et des programmes de lutte contre la pauvreté restera, à n'en pas douter, très bénéfique à la Grenade. ■

Carlene Y. Francis
 FMI, Département Hémisphère occidental

En anglais sur le site www.imf.org

Notes d'information

01/98 : Déclaration du Directeur général sur l'économie mondiale et la riposte du FMI, 5 octobre (voir page 325)

01/99 : Uruguay : conclusion de la deuxième revue, 5 octobre

01/100 : Honduras : conclusion (en principe) de la troisième revue au titre de l'accord FRPC, 5 octobre

01/101 : Rwanda : FRPC — prêt de 12 millions de dollars, 10 octobre

01/102 : déclaration de presse du Directeur général au terme des entretiens avec les autorités russes, 12 octobre

01/103 : réunions du CMFI et du Comité du développement, 17-18 novembre à Ottawa, 17 octobre (voir page 326)

Notes d'information au public

01/105 : Cap-Vert, 5 octobre

01/106 : Guinée équatoriale, 11 octobre

Lettres d'intention et mémorandums de politiques économique et financière*

Mongolie, 2 octobre

Burundi, 10 octobre

Cap-Vert, 10 octobre

Rwanda, 12 octobre

Argentine, 12 octobre

Uruguay, 12 octobre

Évaluation des documents de stratégie de réduction de la pauvreté*

Mongolie, 2 octobre

Honduras, 15 octobre

Divers

Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, FMI, Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, 4 octobre*

Activités financières du FMI, 5 octobre

Mise à jour sur le financement de la participation du FMI à la FRPC et à l'initiative PPTE, 5 octobre*

Activités financières du FMI, 12 octobre

Directives pour la gestion des réserves de change, 15 octobre

Principes directeurs adressés aux services du FMI et de la Banque mondiale pour la préparation des rapports d'avancement du DSRP, 15 octobre

Tunisie : observations de la mission de consultation intérimaire, 15 octobre

*Date d'affichage.